



SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Vitry-sur-Seine

PREAMBULE : Tourisme et tourisme urbain

« Le **tourisme** comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité ... ». *Insee. 2016.*

« Le **tourisme urbain** est un phénomène mondial où la ville est prise dans sa globalité : son projet **urbain**, la qualité de vie et de sa gestion **urbaine**, ses atouts historiques en termes de patrimoine, de paysage, d'histoire, mais aussi son écosystème culturel, scientifique, son vivre ensemble ». *Geotourweb.com. Mai 2015.*

Si cette définition reflète davantage un « tourisme de ville », il est important d'y associer les résidents, les premiers touristes de leur ville.

Le tourisme de ville est l'ensemble des ressources, activités touristiques et de loisirs implantés en ville proposées à des visiteurs extérieurs mais aussi à la population locale ».

INTRODUCTION

Vitry-sur-Seine s'inscrit dans l'histoire du tourisme social et solidaire, né entre les deux guerres et l'obtention des congés payés. La ville revendique depuis lors le droit aux loisirs et aux vacances pour tous.

Des organismes comme Vacances Voyages Loisirs (VVL) qui existe depuis plus de 50 ans et regroupe 16 communes, le Service Vacances et Vie Sociale de la ville participent activement à mise en œuvre de cette politique de la ville. Le Centre Culturel, les centres sociaux, le Secours Populaire, ainsi que d'autres associations sont aussi des acteurs du tourisme social dans la ville, facteur « d'émancipation et de cohésion sociale ». Enfin les équipements de vacances répartis dans les régions françaises gérés par l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL) sont des acteurs incontournables du développement local.

Plus récemment, le projet d'action municipal 2014-2020 proposé par la majorité municipale prévoyait de « promouvoir le tourisme de notre territoire en collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme, pouvant aller à la création d'un office du tourisme ».

Enfin, pour rappel, lors du conseil Municipal du 29 juin 2016, la municipalité avait adopté le vœu suivant :

Vœu des groupes Socialiste Républicain et Citoyen (SRC), Communiste Républicain et Citoyen (CRC), Radicaux de gauche et écologistes (RGE), pour la création d'un office de tourisme à Vitry sur Seine.

« La Métropole du Grand Paris se construit et nos territoires se retrouvent face au choix de s'intégrer pleinement à la métropole ou de construire le Grand Paris en préservant l'identité qui est la leur en tant que ville. Par les différentes prises de positions dans les débats, il semble que les élus de Vitry ont à cœur de préserver la commune comme une identité forte.

Longtemps, les communes de banlieue ont considéré que le tourisme n'était pas une ressource pour elles. Longtemps, l'ombre de la ville centre a pesé dans l'appréciation de notre patrimoine. Néanmoins le tourisme urbain est en pleine expansion. Depuis quelques temps, différentes associations en font la promotion pour mieux exprimer l'identité culturelle de la banlieue. Leur activité quotidienne prouve que le tourisme n'est pas, en Ile-de-France, simplement réservé à Paris.

En effet, notre commune foisonne de lieux chargés d'histoire. Elle est même devenue un musée à ciel ouvert par les œuvres artistiques qui sont exposées en pleine rue ou sur nos murs. Vitry attire chaque année de nombreux visiteurs. Mais souvent, beaucoup se retrouvent devant un bâtiment, une œuvre, une voie atypique et n'ont pas l'explication de ce qu'ils contemplent.

Localement, le mouvement associatif s'est saisi de cette question. Des associations organisent des balades urbaines pour faire découvrir les œuvres de street-art ou pour raconter l'histoire de Vitry. La ville organise quant à elle des opérations de valorisation de notre patrimoine. Le site internet de la

commune en est un exemple, c'est une ressource très détaillée sur ce qu'est l'histoire de notre territoire et ce qui compose notre patrimoine.

Notre commune a des atouts. C'est pourquoi, l'ensemble des groupes de la majorité municipale, les groupes des élus Socialistes, Républicains et Citoyens, Communistes et Républicains et Citoyens et Radicaux de Gauche et écologistes pensent qu'il faut désormais aller plus loin et entrer dans une logique de formalisation et de valorisation des richesses culturelles et historiques qui sont les nôtres. Nous devons nous saisir de ce qui existe, tisser des partenariats avec les associations, en somme, rendre cohérente la mise en valeur de notre ville.

Pour cela, le conseil municipal de Vitry sur Seine réuni le 29 juin 2016 propose :

- *qu'un office de tourisme soit créé avant l'arrivée du métro du Grand Paris Express et du tramway sur la RD5. Cet office de tourisme pourrait s'intégrer en centre-ville, et serait un des lieux privilégiés des visiteurs qui feront une halte en ville.*
- *Qu'une étude soit menée sur les deux prochaines années ayant pour objectif d'appréhender la définition précise du besoin, envisager les partenariats et les financements possibles, pour définir à la fois la forme que pourrait prendre cet office, les données économiques qui en découlent et déterminer le niveau de portage institutionnel fixant ainsi un objectif de réalisation dans un second temps à l'horizon 2019 ou 2020.*

De fait il est indéniable que l'identité de Vitry-sur-Seine se construit aujourd'hui auprès de ces habitants et salariés mais également à l'extérieur par l'image qu'elle renvoie, autour d'un patrimoine unanimement reconnu, rendant d'autant plus évidente la nécessité de structurer une politique de développement et de valorisation de ses atouts.

Ce schéma de développement touristique comprend deux parties :

- ➔ Une première dressant le diagnostic des atouts, acteurs et enjeux du territoire en matière de tourisme
- ➔ Une seconde qui définit, à partir de l'analyse de ce diagnostic, les premières étapes pour 2020 d'un plan d'action à savoir :
 - Mise en place et processus de recouvrement de la taxe de séjour
 - Création d'un équipement dédié au tourisme
 - Lancement et animation d'une démarche participative : constitution d'un réseau d'habitants relais, ambassadeurs de leur quartier, développement de différents projets comme l'édition d'un ouvrage
 - Développement d'outils de communication dédiés

Ce plan d'action vise à mettre au cœur de la dynamique touristique l'attractivité de la ville, les richesses de son patrimoine mais aussi ses valeurs et ses habitants.

I) Atouts, acteurs et enjeux du territoire en matière de tourisme

A) Le potentiel touristique de Vitry-sur-Seine : éléments de diagnostic

Il s'agit là de recenser les éléments qui contribuent à la valorisation du territoire et du tourisme. Ce diagnostic permet de poser un cadre afin d'envisager des actions. Seuls les éléments des différents secteurs et équipements pouvant être utilisés pour le développement d'un projet touristique ont été pris en compte.

Le territoire actuel et ses habitants :

Superficie :

11,67 km² (la plus grande ville du Val de Marne), dont espaces verts (1168 hectares dont 80 hectares espaces municipaux).

Population totale :

- Année 1999 : 79 908 habitants.
- Année 2011 : 86 375 habitants.
- Année 2016 : 93 317 habitants.

(Sources Ville de Vitry-sur-Seine).

Un dynamisme démographique important.

Une population composée d'un socle jeune (+50% de moins de 40 ans).

Entreprises / Commerces / Services :

- Entreprises : 3 100 établissements soit 25 800 emplois dont 19 525 dans le secteur privé (Oct. 2016).
- Marchés : 2 (Centre-Ville et 8 mai).
- Supermarchés : 3 grands pôles commerciaux.
- Commerces : 600 commerces de proximité.
- Vente par circuits courts (ex : Planète Lilas) : 2.
- Bureaux de poste : 2.
- Librairie / Papeterie : 2.
- Equipements de santé : 2 cliniques de soins et 1 centre de soins municipal.

Transports :

- Gares : 2.
- Réseau Express Régional : RER C. Liaison vers Paris, l'aéroport d'Orly et Pont de Rungis.
- Lignes de tramway : 1, bientôt 2.

La ligne 7 du tramway d'Ile de France longe Vitry-sur-Seine suivant le tracé de la route nationale 7. Cette ligne fait la navette entre la station de Villejuif-Louis Aragon et la commune d'Athis-Mons avec deux arrêts au « Domaine de Chérioux » et « Moulin Vert ».

La ligne du Tram9, dont la mise en service est prévue à horizon fin 2020, reliera Paris (Porte de Choisy) au centre-ville d'Orly. 7 stations desserviront Vitry.

- Lignes de bus : 6 lignes RATP qui traversent la ville du Nord au Sud et d'Est en Ouest avec des liaisons vers l'aéroport d'Orly et les terminus du métro Métro-Villejuif-Louis Aragon et Mairie d'Ivry.
- Stations de métro : 2 à venir. Deux gares de la ligne 15 Sud du métro Grand-Paris-Express sont en cours de construction sur le territoire. Elles connecteront la ville au Pont de Sèvres à l'Ouest et à Noisy Champs à l'Est. La mise en service est prévue à horizon 2025.
- Une autoroute borde la commune au sud (A 86. Sortie 24). Le réseau routier départemental est composé de deux axes départementaux majeurs : la D5 au sud et à l'ouest la D7. Le seul franchissement de la Seine se fait au pont du Port-à-l'Anglais.
- Voie navigable : la ville est bordée à l'Est par la Seine sur environ 4 km.
- Pistes cyclables : 11 km en 2013.

LES EFFETS DE LA REFORME TERRITORIALE.

Depuis le 1^{er} janvier la métropole du Grand Paris a vu le jour organisée autour de 12 Territoires, rassemblant 131 communes dont Paris, et près de 7 millions d'habitants. Vitry-sur-Seine en fait partie dans le cadre de l'EPT12 (Grand Orly Seine Bièvre) qui regroupe 24 communes issues de 4 communautés d'agglomération : Lac de l'Essonne, Portes de l'Essonne, Seine-Amont (CASA), Val-de-Bièvre ainsi que 10 communes.

L'ensemble ne manque pas d'atouts, avec l'aéroport d'Orly, le marché d'intérêt national de Rungis, le pôle oncologique de Villejuif, la Silver Valley axée sur l'économie des seniors à Ivry-sur-Seine, la zone industrielle des Ardoines avec Sanofi.

Le patrimoine :

Vitry-sur-Seine est riche de plusieurs siècles d'Histoire, avec des étapes de développement depuis la Préhistoire puis l'Antiquité, le Moyen-Age, la Révolution et l'Empire, la Révolution industrielle et les trois dernières guerres.

Depuis le 19^{ème} siècle et l'installation d'industries autour du Port à l'Anglais (fabrication de briques, fonderies, centrales électriques, etc.), son histoire économique et sociale s'est ancrée dans celle de l'industrie et des travailleurs.

Patrimoine culturel, naturel, industriel et immatériel.

Si nous prenons la définition de patrimoine dans le dictionnaire Universalis, c'est « un ensemble de biens reçus en héritage » ou encore « l'héritage d'un groupe, d'une collectivité ». Selon l'UNESCO, « le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir ».

A partir de ces deux définitions, le patrimoine peut être tout ce qui crée des liens entre le passé, le présent et le futur. C'est en quelque sorte une continuité, une transmission qui permet d'affirmer une identité.

Le « patrimoine immatériel » connaît une prise en compte croissante depuis quelques années. Il pourrait être défini comme l'ensemble des pratiques, expressions, représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son patrimoine. Elles procurent à ce groupe humain un sentiment de continuité et d'identité : traditions orales, musicales, les langues, les savoir-faire artisanaux, etc.

A Vitry, patrimoines matériel et immatériel sont riches et constituent autant d'atouts dont le potentiel est à optimiser.

Equipements culturels / Sportifs.

- 11 équipements culturels (portage public ou associatif)
- Equipements municipaux : Théâtre Jean Vilar, Galerie Municipale Jean-Collet, Ecoles Municipales Artistiques, Bibliothèque Nelson-Mandela, 3 Cinés Robespierre, le SUB (Scène Municipale de Musiques Actuelles)
- Equipements associatifs : Studio Théâtre, Gare au Théâtre, Exploradôme, la Briqueterie, le 6 Bis, le Kilowatt, la ressourcerie du spectacle / le Crapo

« L'art est dans la ville ».

o 1% culturel.

Vitry-sur-Seine est l'une des premières villes en France avec Grenoble à mettre en œuvre le principe du 1% du budget de construction architectural, reversé par les entreprises pour l'implantation d'œuvres contemporaines dans la ville (+ de 130 œuvres).

o Le Street-Art.

A Vitry-sur-Seine, l'aventure du Street-Art a commencé en 2009. A ce jour, c'est plusieurs centaines d'œuvres qui sont répertoriées, avec de nombreuses balades urbaines organisées pour les découvrir.

Equipements sportifs

- 29 équipements sportifs dont : 1 patinoire, 1 piscine et 2 bassins scolaires, 6 courts de tennis dont 2 couverts, 13 gymnases, 1 salle de culture physique, 6 stades dont 3 dotés de tribunes
- Un centre aquatique regroupant 6 bassins en cours de construction.
- 2 salles de sport et de culture physique privée.

Autres équipements.

- La Maison des projets.
- La Maison de la vie associative.
- L'espace Marcel Paul (salle de fêtes familiales)
- 3 centres sociaux

Espaces naturels.

- 3 parcs et jardins municipaux, 12 squares et espaces de repos.
- Le Parc Départemental du Lilas.
- 3,8 km de berges de Seine.

Patrimoine culturel.

- 3 églises.
- 1 mosquée.
- 1 synagogue.

Patrimoine industriel.

L'industrialisation de Vitry-sur-Seine est née avec la révolution industrielle. De nombreuses entreprises ont disparu, d'autres se sont transformées comme les Etablissements Poulenc Frères (1911) aujourd'hui Sanofi, l'Office Central d'Etudes de matériel de Chemins de Fer (1933) qui est aujourd'hui l'Agence Centrale d'Essais Ferroviaires de la S.N.C.F. La Centrale Thermique de Vitry-sur-Seine a fermé définitivement en 2015.

La « Briqueterie » fondée en 1867 par la société anonyme des Briqueteries de Gournay a fermé définitivement en 1966. Elle est devenue en mars 2013, le Centre de Développement Chorégraphique du Val de Marne.

En France le « Tourisme Industriel » se développe. Dans le département du Val de Marne, certains sites sont ouverts à la visite, notamment pour les groupes : la Centrale de Géothermie de Chevilly-Larue, le Port Fluvial de Bonneuil, etc. D'autres départements limitrophes développent cette offre touristique.

A Vitry-sur-Seine l'espace Marcel Paul, sur une partie du site de l'ancienne centrale EDF, regroupe des équipements festifs à gestion mixte (ville-associations), le kilowatt et l'oasis, ainsi qu'un espace à gestion municipale ayant vocation à accueillir séminaire d'entreprises et fêtes familiales pour les vitriots.

Les Halles SNCF qui ont fait l'objet d'un concours dans le cadre « d'inventons la métropole » consacrant leur vocations à devenir des espaces économiques, commerciales et culturels.

Equipement touristique hors du territoire.

La ville de Vitry-sur-Seine est propriétaire de plusieurs villages de vacances :

- La Croix-Valmer dans le Var ouvert aux familles vitriotes.
- Autrans Méaudre-en-Vercors, Tannerre-en-Puysaye, La Peyre-en-Charentes sont des équipements de vacances pour le jeune public et gérés par Vacances Voyages Loisirs (VVL).

Evènements dans la ville.

De très nombreux évènements se déroulent dans la ville. Ils sont organisés par la municipalité, le Conseil Départemental et les associations.

Exemples : la course populaire « Vivicita », le Marché de Noël, les Fêtes du Lilas, les Mains Vertes, les fêtes de quartiers, la Fête de la Musique, Vitry'mêmes, le Festival sur les Pointes, le Karnasouk, le festival Mur/murs, etc.

B) Les acteurs présents sur la ville, porteurs d'éléments constitutifs d'offres touristiques

Différents types d'acteurs portent des dynamiques économiques qui sont les bases d'un développement touristique.

Hébergement, restauration salles conférences et séminaires.

Offre hébergement. Hôtels. Chambres.

2 étoiles	2 hôtels	128 chambres
Non classé	1 hôtel	73 chambres
Autres hébergements collectifs	2 résidences de tourisme et hébergements assimilés	278 lits

Sources Insee 2016

Offre d'organisation de conférences et de séminaires :

Domaine non-marchand :

- La Maison de la Vie Associative et une dizaine de salles municipales
- MAC / VAL.
- Salle Marcel-Paul (projet en cours)

Offre touristique structurée sur la ville (produits) :

- Agences de voyages : 3.

Les services de la ville :

- Le Service Vacances.
Le Service Vacances de la Ville de Vitry-sur-Seine propose de nombreux séjours pour les jeunes de 4 à 17 ans et également des séjours famille. La ville possède quatre villages vacances.
- Le Service des Retraités.
Dans ces nombreuses missions, ce secteur est en charge d'organiser des activités de loisirs en direction des retraités. Il propose environ une dizaine de séjours vacances (1 semaine) en France et en l'étranger. Certains sont en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.). D'autres s'adressent aux personnes à mobilité réduite ou sont labellisés « Tourisme et Handicap ».

Les associations :

- V.V.L. (Vacances. Voyages. Loisirs)

Cette association dont le siège est à Vitry-sur-Seine existe depuis plus de 50 ans. Elle regroupe 16 communes adhérentes avec une offre de lieux de vacances répartis dans toute la France. Elle s'adresse aux collectivités avec une offre de classes de découvertes, des séjours pour les jeunes, linguistiques, familles et seniors. Des séjours à l'étranger sont également proposés.

- L.V.J. (Loisirs. Vacances. Jeunesse)

Cette association (« agence associative ») dont le siège social est à Vitry-sur-Seine existe depuis plus de 50 ans. Elle a pour objet de promouvoir le droit aux vacances de qualité pour tous. Elle s'adresse aux collectivités, associations, comités d'entreprises, groupes divers. Elle propose des séjours à l'étranger sur des thématiques comme la Solidarité Internationale, la Culture de Paix, le Développement Durable.

- Le Centre Culturel de Vitry-sur-Seine

Créé en 1964, le Centre culturel de Vitry, association 1901, s'est voulu dès son origine un lieu de rencontres et d'échanges pour les associations de notre ville, tout en inscrivant son action culturelle dans une perspective d'action sociale globale. Il regroupe environ 120 associations et organise de nombreuses initiatives avec le monde associatives. Il propose également une cinquantaine de sorties culturelles à la journée par an.

- Autres.

Certaines associations de Vitry-sur-Seine proposent des week-end ou séjours à leurs adhérents : Casa Espana, Association du Cap Vert, Arc En Ciel La Source, etc.

C) Les enjeux du développement touristique pour Vitry

Les pratiques touristiques et de loisirs.

« Touriste » et « Excursionniste » : un « Touriste » est un visiteur qui passe au moins une nuit (et moins d'un an) hors de son domicile. Cela peut-être pour un voyage d'agrément, du tourisme de santé, scolaire ou d'affaires. Un « Excursionniste » est un visiteur qui réalise un aller-retour à la journée à plus de 100 km. (Définitions de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)).

« Tourisme, loisirs et résidents ».

Les habitants sont les premiers et principaux touristes de leur propre ville. Si l'on considère que les loisirs, c'est ce qui se pratique dans l'espace local, c'est-à-dire l'espace du quotidien et dans le temps de la journée, les résidents sont à prendre en considération dans la démarche de valorisation du « patrimoine et du tourisme ». Ils consomment des produits désignés touristiques : restaurant, musée, théâtre, etc. Autrement dit, les « politiques touristiques » profitent aussi aux habitants. Les résidents deviennent des ambassadeurs de leur ville.

Le rapport entre les visiteurs extérieurs et les habitants.

En matière de tourisme, des tendances fortes existent : recherche d'authenticité de la part de la clientèle, rencontres et échanges avec la population locale...

Par ailleurs, les habitants sont usagers de leur propre ville mais la méconnaissent souvent.

En rapprochant visiteurs extérieurs et habitants dans une logique de « tourisme participatif », la ville devient un espace de rencontre, d'échanges, de lien social. Les résidents développent leur sentiment d'appartenance à leur ville. La fierté pour leur ville a été exprimée par de nombreux vitriots, notamment lors des initiatives d'Imagine Vitry.

Les habitants sont des excursionnistes.

Le Service de la Vie Sociale, le Centre Culturel et d'autres associations organisent des excursions « culturelles » de la demi-journée à la journée. Les programmes des dernières années proposaient des produits comme des balades urbaines dans la ville autour du 1% culturel ou du Street Art, de l'art contemporain, de randonnées pédestres... mais également des sorties plus lointaines. Les motivations de ces sorties sont de « partir » mais aussi se rencontrer et échanger.

Les salariés des entreprises et services publics.

De nombreuses entreprises et services publics sont installés à Vitry-sur-Seine. D'autres les rejoindront très certainement dans les prochaines années. Ces salariés sont des consommateurs de produits « touristiques » : restaurants, bars, etc. mais ils sont également des potentiels visiteurs de la ville.

Les comités d'entreprises peuvent être également des acteurs, ambassadeurs de ville.

Analyse de la demande de la population du Val de Marne.

« Les visiteurs sont à plus de 75% des franciliens, avec une forte proportion de val-de-marnais, confirmant la réalité d'une destination de proximité. Parmi les visiteurs internationaux, ils proviennent majoritairement d'Allemagne, du Royaume-Unis, de l'Espagne et de l'Italie. La clientèle val - de - marnaise relève majoritairement de catégories socio-professionnelles moyennes et élevées. Les retraités se trouvent en plus grande proportion parmi les clientèles de groupes des offices de tourisme et syndicats d'initiatives. La visite s'effectue plutôt en famille ou entre amis, la visite seule étant plus adaptée aux promeneurs sur les sites naturels. /.../ Il existe une réelle mixité au sein des visiteurs, permettant un bon équilibre entre la proportion de primo-visiteurs avec celle des habitués/réguliers ».

Données sur la clientèle touristique en Val-de-Marne (*Etude janvier 2010 menée par le C.D.T. 94*).

Une enquête de l'Institut Français de l'Opinion Publique (Ifop) d'avril 2016 auprès des Val-de-Marnais sur leurs pratiques de congés et de loisirs permet de tirer quelques enseignements :

« Les lieux à vocation culturelle sont moins fréquentés que les lieux de promenade ou de convivialité. Les restaurants et bars sont les lieux de sortie les plus couramment fréquentés par les Val-de-Marnais. /.../. Ces derniers se rendent massivement dans les parcs et jardins (82%, dont 33% souvent). /.../. Les Val-de-Marnais privilégient des territoires différents selon les lieux de sorties. Ils privilégient largement leur département de résidence pour les sorties au cinéma (67%), dans les bois ou en bords de voies d'eau (64%) ou dans les parcs et jardins (63%). Au contraire, Paris est préférée pour les sorties culturelles (concerts, théâtre, musées, monuments et sites historiques) ».

3 grands enjeux pour la politique de développement touristique :

⇒ **La valorisation du territoire de la commune**

Cette valorisation passera par des actions de renforcement de l'attractivité touristique de la ville mais aussi un travail sur l'image irradiant l'ensemble de la stratégie de communication de la ville.

⇒ **L'amélioration de la qualité de vie, pour et avec les habitants**

Faire du tourisme un facteur de vie pour les habitants et usagers du territoire, travailler l'envie de découvrir, de séjourner, de travailler à Vitry.

Associer les habitants, construire les dynamiques à partir de leurs idées, de leur fierté.

⇒ **L'enjeu socio-économique**

Les actions de développement favoriseront les initiatives marchandes mais aussi associatives, alternatives.

II) Plan d'actions pour l'année 2020

A. La taxe de séjour : mise en place et processus de recouvrement

La mise en place d'une taxe de séjour a été décidée par le conseil municipal en 2018.

Le service habitat a défini un règlement de changement d'usage et préparé la mise en place d'une plateforme de télé déclaration, avec la société « Nouveaux territoires », pour le 1^{er} janvier 2020.

Cette mise en place prévoit une communication ciblée auprès des professionnels concernés, ainsi qu'une information grand public.

B. Création d'un équipement dédié au tourisme

Lieu d'information et de participation des habitants sur les grands projets de la ville, la Maison des projets a de longue date une vocation plus large, en faisant découvrir et en valorisant le territoire de la ville sur toutes les thématiques qui font Vitry : culture, environnement, patrimoine historique ...

Son évolution en Maison du tourisme et des projets permettra de développer les missions de ce lieu vers ces enjeux de rayonnement, de synergie, de participation, d'information et de communication.

Placé sur la place du Marché, son positionnement est stratégique.

C. Lancement et animation d'une démarche participative associant les habitants au développement touristique de leur ville

Les premiers atouts de notre ville, ce sont ses habitants. Ils ont exprimé leur fierté lors d'Imagine Vitry et ont de nombreuses idées et projets à apporter.

A travers la constitution d'un réseau d'habitants relais, ambassadeurs de leur quartier et de leur ville, différents projets pourront être menés.

Un premier projet serait l'édition d'un guide touristique original, écrit avec des habitants confiant leurs bonnes adresses, leurs endroits secrets ...

D. Développement d'outils de communication dédiés

Les enjeux du développement touristique intégreront pleinement la réflexion engagée sur l'évolution des supports de communication, et notamment le projet de refonte du site internet, l'évolution des supports imprimés et le développement d'une stratégie numérique complète, incluant notre présence sur les réseaux sociaux.